

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du LUNDI 27 AVRIL 2009**

**QUESTION N°3**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL EN DATE DU 27 MARS 2009**

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 27 MARS 2009

Le Vendredi 27 MARS 2009 à 19 H, s'est réuni le CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Joëlle CECCALDI-RAYNAUD, Maire de la Ville.

### 1 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil à l'unanimité,

> désigne Madame AMSELLEM comme Secrétaire de séance, en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### 2 - APPEL NOMINAL

Le Secrétaire de séance procède à l'appel nominal :

Etaient présents – Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL

Avaient donné mandat – M. REIN à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI à M.DUEZ, Mme MARTIN à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT à Mme LACONTAL, M. STURBOIS à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX à Mme GIRARD

Est arrivée en cours de séance – Mlle MOZZICONACCI

Sont sortis en cours de séance – Mme MADRID qui a donné mandat à Mme COLAS, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA, Mlle MOZZICONACCI, MM. BERNASCONI, FRANCHI, GAHNASSIA, CHAMBAULT, PERRAULT, CHEVALIER, CAUMONT, MARCHIONI, DESCROIX, CAVAYE, GREBERT, Mmes ABKARI, CHAVRIER, WAKIM, HARDY, GIRARD, FEDON-TRESTOURNEL, SMADJA

### 3 - PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 JANVIER 2009

Le Conseil par 35 voix pour ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 6 voix contre (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL) et 1 abstention (Mme HARDY)

> **adopte** le procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 29 Janvier 2009. Une rectification est demandée en ce qui concerne le vote de Mme CANCELLONI, MM. GREBERT et LELIEVRE qui signalent avoir voté « pour » l'attribution d'une subvention à l'association de gestion de l'école catholique primaire de Puteaux Paul SEJALON alors que le document indique qu'ils se sont abstenus.

#### 4 – COMMUNICATIONS

Il est donné communication au Conseil Municipal :

> des décisions que le Maire a été amené à prendre en application des articles L.2122-21 et L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

##### Fixation de tarifs

##### - des activités du Palais de la Culture

Par arrêté en date du 24 Février 2009, les tarifs des activités du Palais de la Culture ont été fixés comme suit, à compter de la saison 2008/2009 :

<u>Cotisation</u>	<u>Résident Puteaux</u>	<u>Résident hors Puteaux</u>
- enfant (- 18 ans)	11,50 €	126,50 €
- adulte	11,50 €	218,50 €

##### Droits d'inscription pour les stages

- de 1 h à 8 h de stage	23,00 €
- de 9 h à 14 h de stage	36,80 €
- de 15 h à 19 h de stage	51,75 €
- de 20 h à 30 h de stage	63,25 €

##### Droits d'inscription et caution pour le marché des peintres, thés dansants et caution bâtons nordique

- inscription marché des peintres (pour 1 stand)	5,00 €
- caution marché des peintres	20,00 €
- thé dansant	7,50 €

##### - du concert de « Jacques Culioli » au Théâtre des Hauts-de-Seine

Par arrêté en date du 6 Février 2009, le tarif pour le concert de Jacques Culioli au Théâtre des Hauts-de-Seine du 5 Avril 2009 a été fixé à :

- 20 € pour le plein tarif (placement libre)
- 15 € pour le tarif réduit (placement libre)

##### - de la « nuit de l'eau »

Par arrêté en date du 11 Février 2009, le tarif unique d'accès aux bassins nautiques de la piscine du Palais des sports pour la « nuit de l'eau », le 21 Mars 2009, a été fixé à 2 €

##### - du restaurant municipal

Par arrêté en date du 5 Février 2009, le prix du repas pris au restaurant municipal a été fixé comme suit, à compter du 30 Mars 2009 :

- personnel communal, du C.C.A.S., de l'O.P.H. et de la recette municipale	3,85 €
- membre du Conseil Municipal, enfant du personnel	5,70 €
- personnel des administrations extérieures et membres des sections locales et départementales des syndicats de la FPT	6,65 €
- invité accompagnant un membre du personnel ou du Conseil Municipal	8,40 €

### Réglementation des horaires d'ouverture et de fermeture

#### - des restaurants

Par arrêté en date du 29 Janvier 2009, les heures limites d'ouverture et de fermeture des restaurants de la commune ont été fixées comme suit :

- 5 heures 30 : tous les jours
- minuit : les dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi
- 1 heure : les vendredi, samedi

Sans autorisation préalable, les restaurateurs pourront laisser leurs établissements ouverts :

- la nuit du 13 au 14 Juillet
- la nuit du 14 au 15 Juillet
- la nuit du 24 au 25 Décembre
- la nuit du 31 Décembre au 1<sup>er</sup> Janvier

#### - des débits de boissons

Par arrêté en date du 29 Janvier 2009, les heures limites d'ouverture et de fermeture des débits de boissons de la Commune ont été fixées comme suit :

- 5 heures 30 à 23 heures 30 : tous les jours

Des autorisations spéciales de fermeture après les horaires réglementaires pourront être accordées par le Maire pour des circonstances exceptionnelles. Les exploitants-débitants pourront, sans autorisation spéciale, laisser leurs établissements ouverts :

- la nuit du 13 au 14 Juillet
- la nuit du 14 au 15 Juillet
- la nuit du 24 au 25 Décembre
- la nuit du 31 Décembre au 1<sup>er</sup> Janvier

### Règlements intérieurs

#### - des jeux concours prévus dans le cadre de l'ouverture du cinéma « Le Central

Par arrêté en date du 3 Février 2009, les règlements intérieurs des jeux concours « le Quiz » et « storyboard » organisés à l'occasion de l'ouverture du cinéma « le Central » ont été édictés.

#### - de la résidence de vacances de la Marine de Caprone à GHISONACCIA

Par arrêté en date du 5 Février 2009, le règlement intérieur de la résidence de la Marine de Caprone à Ghisonaccia (Corse) a été modifié.

### Conclusion d'un bail commercial dans la cité artisanale

Par arrêté en date du 28 Janvier 2009, un bail commercial a été conclu avec la SARL BIOJUST pour les locaux constituant le lot 5 de la cité artisanale, moyennant un loyer de 2.158,12 € hors charges.

### Convention d'occupation d'un local – 8 allée du marché

Par arrêté en date du 11 Février 2009, une convention d'occupation a été conclue, à titre précaire, pour un local de 41 m<sup>2</sup> situé 8 allée du marché, moyennant une redevance annuelle de 4.200€.

### Règlement d'honoraires à huissiers de justice et avocats

Par arrêtés en date des 7, 14, 21, 28 Janvier et 3 Février 2009, il a été réglé à :

Cabinet CABANES Avocat à la Cour  
60 rue de la Boétie à Paris (75008)

- la somme de 1.121,25 € TTC, à titre de frais et honoraires, pour représenter la commune dans le cadre de la procédure qui l'oppose aux époux ARLIGUIE suite à la réalisation de travaux de construction d'un centre associatif et d'un parking

Maître BLANC DE LA NAULTE Avocat  
38 rue de Liège à Paris (75008)

- la somme de 1.794 € TTC, à titre de frais et honoraires, pour avoir représenté les intérêts de deux agents de police judiciaire adjoints au sein de la police municipale qui ont été victimes de coups et blessures

SCP BARONI-HARDY-BRESSAND Huissiers de justice  
4 boulevard Richard Wallace à Puteaux (92800)

- la somme de 1.200 €, à titre de frais et honoraires, pour avoir été missionné dans le cadre de la procédure d'expulsion – acquisition d'un bâtiment sis 32 rue Lorilleux

- la somme de 2.051,85 €, à titre de frais et honoraires, pour avoir délivré une ordonnance d'expulsion à l'encontre de Monsieur LOUAR, occupant sans titre d'un appartement sis 31 rue Marius Jacotot

- la somme de 1.169,82 € TTC, à titre de frais et honoraires, pour avoir rédigé le procès verbal de constat, réglé la facture du serrurier et payé la vacation du commissaire de police dans la procédure de péril imminent du pavillon situé 17 passage Voltaire

- la somme de 27,11 €, à titre de frais et honoraires, pour avoir été saisi en vue de la signification du jugement rendu par le Tribunal Correctionnel de Nanterre à l'encontre de Monsieur TESTARD

Maître PICHON Avocat  
72 boulevard Haussmann à Paris (75008)

- la somme de 1.554,80 € TTC, à titre de frais et honoraires, pour avoir représenté les intérêts de la Ville dans le cadre de l'affaire Léon GROSSE

- la somme de 155,48 € TTC, à titre de frais et honoraires, pour avoir représenté les intérêts de la Ville dans le cadre de la procédure dans l'affaire GIUDICELLI

- la somme de 621,92 € TTC, à titre de frais et honoraires, pour avoir représenté les intérêts de la Ville dans la procédure qui l'oppose à Monsieur MELLILI

- la somme de 932,88 € TTC, à titre de frais et honoraires, pour avoir représenté la Commune dans la procédure qui l'oppose à Monsieur GOLUBOVIC

- la somme de 155,48 € TTC, à titre de frais et honoraires, pour avoir représenté la Commune dans la procédure qui l'oppose à Monsieur JAAFAR

- la somme de 155,48 € TTC, à titre de frais et honoraires, pour avoir défendu la Commune dans la procédure qui l'oppose à Madame FALZON

- la somme de 155,48 € TTC, à titre de frais et honoraires, pour avoir représenté les intérêts de la Ville dans la procédure qui l'oppose à Monsieur BERKENNOU

SCP SIBRAN – CHEENNE – DIEBOLD Huissiers  
7 avenue de Verdier à Montrouge cedex (92124)

- la somme de 495,17 € TTC, à titre de frais et honoraires, pour avoir réalisé un procès verbal de constat dans le cadre des élections prud'homales du 3 Décembre 2008 relatif à la procédure de répartition des enveloppes par correspondance dans les 56 bureaux de vote implantés sur la Commune

Cabinet GAIA Avocat  
70 rue Joseph de Maistre à Paris (75018)

- la somme de 717,60 € TTC, à titre d'honoraires, pour avoir représenté les intérêts de la Ville dans le cadre de l'affaire LAUQUE – 18 rue Pierre Curie – ZAC des Bergères

Maître LAMORLETTE Avocat  
47 rue Monceau à Paris (75008)

- la somme de 935,27 € TTC, à titre d'honoraires, pour avoir représenté les intérêts de la Ville dans le cadre de l'expropriation de la trouée verte – paiement de l'indemnité d'éviction à M. ZAOUÏ – 46 boulevard Richard Wallace

Maître BENZAKEN Huissier de justice  
38 rue Salvador Allendé à Nanterre cedex (92003)

- la somme de 248,42 € TTC, à titre de frais et honoraires, pour avoir délivré un congé par extrajudiciaire à la Société TERRINI – dans le cadre de l'éviction commerciale – 50 rue du Moulin

> de l'agrément de sous traitants dans le cadre  
de la restructuration et de l'extension du groupe scolaire République  
Entreprise VENTIL CLIM pour la fourniture et la pose des réseaux ventilation

des travaux d'entretien dans les bâtiments communaux  
Entreprise LA PARISIENNE pour la pose d'un échafaudage pour verrière dans l'ex-bibliothèque de l'Hôtel de Ville  
Entreprise RESI DECOUP pour la découpe d'une porte et carottage au Parking Offenbach

du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés  
GC MEDICAL pour la collecte et le traitement des DASRI

de la mise en éclairage public de l'allée de l'écluse sur la Commune  
Société IMMOBAT pour la fourniture et la pose de matériels d'éclairage public

l'aménagement et l'extension de l'école maternelle Parmentier  
Société MEGAL pour les travaux de carrelage  
Société ELMAGD pour les travaux de peinture  
Société GEOBAT pour les faux plafonds  
Société PM FERRONNERIE pour les travaux de serrurerie

> des actes spéciaux modificatifs dans le cadre :

des travaux d'aménagement intérieur du complexe cinématographique – îlot Montaigne – cinéma « Le Central

Société BLANVILAIN Agencements pour les travaux de menuiseries intérieures bois

de la réhabilitation du Centre Médico Social

Société SYMETRIC pour les travaux de maçonnerie

Société APPROBAT pour les travaux de flocage

Société SAVERBAT pour les travaux de briques de verre

Société EGERI APEM pour les travaux d'appareils élévateurs

Société SIATHERM pour les travaux de chauffage/ventilation/désenfumage et plomberie-sanitaires

Société REFLEX pour les travaux de plafonds suspendus

PEINTEC PLUS pour les travaux de peinture

METALLERIE NOUVELLE pour les travaux de serrurerie et métallerie

RIBET pour les menuiseries intérieures

d'aménagement d'un jardin paysager square Offenbach

EMULITHE pour les travaux d'enrobé coloré

IFR pour les travaux de sols souples

AXENCES CLOTURES pour les travaux de clôture

> du compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales depuis le 29 Janvier 2009

## 5 – COMMUNICATION DE LA LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS AU TITRE DE L'ANNEE 2008 PAR LA VILLE

Le Conseil

> **prend acte** de la communication relative aux marchés publics conclus en 2008 par la Ville.

## 6 – RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF AUX PRESTATIONS DE PRELEVEMENTS ET DE REALISATION D'ANALYSES MICRO-BIOLOGIQUES DE DENREES ALIMENTAIRES, D'EAU ET DE SURFACES SUR LES SITES DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

Le Conseil par **39 voix pour** ( *Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLET, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD*) et **3 voix contre** ( *Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL*)

> **prend acte** de la décision de la commission d'appel d'offres d'attribuer le marché relatif aux prestations de prélèvements et de réalisation d'analyses micro-biologiques de denrées alimentaires, d'eau et de surfaces sur les sites de la restauration municipale à la Société AGROBIO – pôle agroalimentaire – Chemin des romains à Bar le duc (55000). **Autorise** le Maire :

- à signer le marché et à le notifier
- à signer les bons de commande.

## **7 – RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF A L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DES TERRAINS SPORTIFS DE LA VILLE**

Le Conseil par **36 voix pour** ( *Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD*), **3 voix contre** (*Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL*) et **3 abstentions** (*Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE*)

> **prend acte** de la décision de la commission d'appel d'offres d'attribuer le marché relatif à l'entretien et à la réparation des terrains sportifs à la Société EXPRESS GAZON SAS – route de Thiers sur Theve à Pontarmé (60520). **Autorise** le Maire :

- à signer le marché et à le notifier
- à signer les bons de commande.

## **8 – RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF A L'ENTRETIEN ET AUX TRAVAUX AFFERENTS AUX INSTALLATIONS TELEPHONIQUES ET AU CABLAGE INFORMATIQUE DES BATIMENTS**

Le Conseil par **36 voix pour** ( *Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD*), **3 voix contre** (*Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL*) et **3 abstentions** (*Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE*)

> **prend acte** de la décision de la commission d'appel d'offres d'attribuer le marché relatif à l'entretien, la maintenance et les travaux afférents aux installations téléphoniques et au câblage informatique des bâtiments communaux à la Société MEDIA COMMUNICATION IDF – 23 rue du Petit Albi à Cergy Pontoise cedex (95806). **Autorise** le Maire :

- à signer le marché et à le notifier
- à signer les bons de commande.

## **9 – RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF AUX SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS DE LA VILLE**

Le Conseil par **39 voix pour** ( *Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD*) et **3 voix contre** (*Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL*)

> **prend acte** de la décision de la commission d'appel d'offres d'attribuer à la Société FRANCE TELECOM SA – Agence entreprises Défense ouest Francilien – 33 rue Poncelet à Paris cedex 17 (75840)

- deux lots du marché relatif aux services de télécommunications pour la ville :

- lot 1 – téléphonie fixe, raccordement, compléments d'abonnement, trafic entrant et de secours pour tous les sites, trafic sortant Minitel, Audiotel, vers les services de renseignements et d'utilité publique, vers les numéros spéciaux, Internet, monétique pour tous les sites
- lot 4 – liaisons louées analogiques et numériques

**Autorise** le Maire :

- à signer les lots 1 et 4 du marché et à les notifier



- à signer les bons de commande.

#### **10 – RESULTAT DU MARCHE NEGOCIE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE RELATIF A L’ACQUISITION DE VETEMENTS DE TRAVAIL POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA VILLE (LOT N°1 B : VETEMENTS DE TRAVAIL POUR LES SERVICES TECHNIQUES)**

Le Conseil par **39 voix pour** ( *Mmes* CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, *MM.* DUEZ, LOTTEAU, *Mme* ABKARI, M. GAHNASSIA, *Mme* AMSELLEM, M. BALLEZ, *Mme* PALAT, M. GARINO, *Mme* COLAS, M. FRANCHI, *Mme* MADRID, *MM.* DESCROIX, MARCHIONI, *Mme* LACONTAL, *MM.* BATISTA, CHAMBAULT, *Mme* SMADJA, M. CAVAYE, *Mmes* FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, *MM.* PERRAULT, BERNASCONI, *Mme* ANDRE, M. CAUMONT, *Mmes* WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, *MM.* CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, M. REIN qui a donné mandat à *Mme* AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, *Mme* MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, *Mme* TROPENAT qui a donné mandat à *Mme* LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, *Mme* HEURTEUX qui a donné mandat à *Mme* GIRARD) et **3 voix contre** ( *Mme* JEANNE, *MM.* VAZIA, CHAURIAL)

> **prend acte** de la décision de la commission d’appel d’offres d’attribuer le lot 1B – vêtements de travail pour les services techniques – du marché relatif à l’acquisition de vêtements de travail pour les services municipaux à la Société Henri BRICOUT – 229 rue Saint-Martin à Paris (75003). **Autorise** le Maire :

- à signer le marché et à le notifier
- à signer les bons de commande.

#### **11 – ACQUISITION D’ELEMENTS DE DECORATION POUR DIFFERENTS LIEUX DE LA VILLE**

Le Conseil par **35 voix pour** ( *Mmes* CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, *MM.* DUEZ, LOTTEAU, *Mme* ABKARI, M. GAHNASSIA, *Mme* AMSELLEM, M. BALLEZ, *Mme* PALAT, M. GARINO, *Mme* COLAS, M. FRANCHI, *Mme* MADRID, *MM.* DESCROIX, MARCHIONI, *Mme* LACONTAL, *MM.* BATISTA, CHAMBAULT, *Mme* SMADJA, M. CAVAYE, *Mmes* FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, *MM.* PERRAULT, BERNASCONI, *Mme* ANDRE, M. CAUMONT, *Mmes* WAKIM, PONS-HOLLANDE, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à *Mme* AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, *Mme* MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, *Mme* TROPENAT qui a donné mandat à *Mme* LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, *Mme* HEURTEUX qui a donné mandat à *Mme* GIRARD) et **7 voix contre** ( *Mmes* CANCELLONI, HARDY, *MM.* GREBERT, LELIEVRE, *Mme* JEANNE, *MM.* VAZIA, CHAURIAL)

> **décide d’acquérir** des éléments de décoration :

- une fontaine du XXIème siècle – 8.000 € TTC
- un encadrement de porte du XIXème siècle – 18.000 € TTC
- un kiosque alliant les styles Louis XVI et Napoléon III – 23.500 € TTC

**Autorise** le Maire à signer les contrats y afférent et à les notifier à la galerie d’art « ORIGINES » pour la fontaine et l’encadrement de porte et à la Société « BEHEERBV » pour le kiosque.

#### **12 – AUTORISATION AU MAIRE DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D’UNE CRECHE SISE 34-36 RUE LORILLEUX ET 9 RUE LAVOISIER**

Le Conseil par **39 voix pour** ( *Mmes* CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, *MM.* DUEZ, LOTTEAU, *Mme* ABKARI, M. GAHNASSIA, *Mme* AMSELLEM, M. BALLEZ, *Mme* PALAT, M. GARINO, *Mme* COLAS, M. FRANCHI, *Mme* MADRID, *MM.* DESCROIX, MARCHIONI, *Mme* LACONTAL, *MM.* BATISTA, CHAMBAULT, *Mme* SMADJA, M. CAVAYE, *Mmes* FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, *MM.* PERRAULT, BERNASCONI, *Mme* ANDRE, M. CAUMONT, *Mmes* WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, *MM.* CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, M. REIN qui a donné mandat à *Mme* AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, *Mme* MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, *Mme* TROPENAT qui a donné mandat à *Mme* LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, *Mme* HEURTEUX qui a donné mandat à *Mme* GIRARD) et **3 voix contre** ( *Mme* JEANNE, *MM.* VAZIA, CHAURIAL)

> **autorise** le Maire :

- à déposer la demande de permis de construire modificatif relatif à la construction d’un équipement de petite enfance au 34-36 rue Lorilleux et 9 rue Lavoisier

- à engager toutes les démarches nécessaires auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine et autres organismes afin de solliciter une subvention dans le cadre de la création d'une crèche.

### **13 – AUTORISATION AU MAIRE DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE DEMOLIR AU 29 RUE DU MOULIN**

Le Conseil par **39 voix pour** ( *Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD*) et **3 voix contre** ( *Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL*)

> **autorise** le Maire à déposer une demande de permis de démolir le pavillon et l'appentis sis 29 rue du Moulin.

### **14 – RESILIATION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA FONTAINE SECHE – PARVIS DE L'HOTEL DE VILLE**

Le Conseil par **36 voix pour** ( *Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD*), **3 voix contre** ( *Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL*) et **3 abstentions** ( *Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE*)

> **autorise** le Maire à procéder à la résiliation du marché de maîtrise d'œuvre de réalisation d'une fontaine sèche sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Sortie de M. BERNASCONI

### **15 – ARRET DES CARTES STRATEGIQUES DU BRUIT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE**

Le Conseil par **35 voix pour** ( *Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, M. PERRAULT, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD*), **3 voix contre** ( *Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL*) et **3 abstentions** ( *Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE*)

> **arrête** les cartes stratégiques du bruit de la Ville. **Autorise** le Maire à signer l'arrêté.

Arrivée de Mlle MOZZICONACCI

### **16 – DECOMPTES GENERAUX DEFINITIFS RECTIFICATIFS RELATIFS AUX MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS A L'AMENAGEMENT DES CHAMBRES POUR LE PERSONNEL A L'HOTEL DU CRET DU LOUP A LA CLUSAZ**

Le Conseil par **39 voix pour** ( *Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, M. PERRAULT, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné*

mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) et 3 voix contre (Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL)

> **adopte** les décomptes généraux définitifs rectificatifs relatifs aux marchés de travaux d'aménagement des chambres pour le personnel à l'Hôtel du Crêt du Loup à La Clusaz pour les lots :

- 2 – menuiseries – arrêté à la somme de 36.228,94 € TTC par l'entreprise SMB
- 4 – carrelages – faïences – arrêté à la somme de 34.880,72 € TTC par l'entreprise SMB
- 5 – peintures – arrêté à la somme de 36.570,85 € TTC par l'entreprise CHARVIN peintures
- 9 – électricité – arrêté à la somme de 17.223,78 € TTC par l'entreprise SREI

**Autorise** le Maire à faire procéder au mandatement des sommes restant dues aux entreprises :

- |                           |                |
|---------------------------|----------------|
| - SMB (pour le lot 2)     | 1.403,85 € TTC |
| - SMB (pour le lot 4)     | 2.459,85 € TTC |
| - CHARVIN (pour le lot 5) | 5.524,66 € TTC |

Retour de M. BERNASCONI

### **17 – DECOMPTE GENERAL DEFINITIF RECTIFICATIF RELATIF A L'AMENAGEMENT DE LA RESTAURATION DU PERSONNEL COMMUNAL**

Le Conseil par 40 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) et 3 voix contre (Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL)

> **adopte** le décompte de résiliation rectificatif de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement de la restauration du personnel communal, arrêté à la somme de 2.092,81 € TTC. **Autorise** le Maire à faire procéder au mandatement des sommes restant dues aux entreprises :

- |                |                |
|----------------|----------------|
| - H. FRICOUT   | 1.239,55 € TTC |
| - GEC          | 599,14 € TTC   |
| - NOVOREST     | 218,81 € TTC   |
| - A. TARAVELLA | 35,31 € TTC    |

### **18 – DECOMPTE GENERAL DEFINITIF DE RESILIATION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DE LA REALISATION DE LA COUVERTURE DES COURTS DE TENNIS DE L'ILE DE PUTEAUX**

Le Conseil par 37 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, M. CHEVALIER, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD), 3 voix contre (Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL) et 3 abstentions (Mme HARDY, MM. GREBERT, LELIEVRE)

> **adopte** le décompte de résiliation du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réalisation de la couverture de deux courts de tennis sur l'île de Puteaux, arrêté à la somme de 6.594,09 € TTC. **Autorise** le Maire à faire procéder au mandatement de la somme précitée restant due au bureau d'études TK+C.

## **19 – DECOMPTE GENERAL DEFINITIF RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICO-SOCIAL – BATIMENT R + 5 – CENTRE JEAN WIER**

Le Conseil par **40 voix pour** ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) et **3 voix contre** ( Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL)

> **adopte** le décompte général définitif des travaux relatifs à la réhabilitation du Centre Médico Social – bâtiment R + 5 – centre Jean Wier – arrêté à la somme de 544.713,21 € TTC par l'entreprise PRADEAU et MORIN. **Autorise** le Maire à faire procéder au mandatement des sommes restant dues aux entreprises :

- PRADEAU & MORIN	174.247,68 € TTC
- SERPIB BATIMENT	516,67 € TTC
- APPROBAT	5.741,53 € TTC
- SAVERBAT	8.299,34 € TTC
- INTERIEUREMENT VOTRE	1.455,11 € TTC
- OGIM	15.213,64 € TTC
- ARNAULT DIFFUSION	5.148,05 € TTC
- LES PLATRES MODERNES C.JOBIN	17.971,69 € TTC
- METALLERIE NOUVELLE	32.327,78 € TTC
- P.P.C.	9.388,60 € TTC
- Menuiserie RIBET	37.861,70 € TTC
- REFLEX	23.696,10 € TTC
- PEINTEC PLUS	8.354,94 € TTC
- EGERI APEM	4.553,77 € TTC
- SIATHERM (CVC)	62.012,94 € TTC
- SIATHERM (plomberie)	32.986,54 € TTC
- ACODIF	9.278,19 € TTC
- SEMIE	38.748,25 € TTC
- E.D.E.	17.255,70 € TTC
- RECORD	1.668,42 € TTC

## **20 – DECOMPTE GENERAL DEFINITIF RELATIF AU LOT N°1 DU MARCHE D'AMENAGEMENT PAYSAGER DU PARC OFFENBACH**

Le Conseil par **37 voix pour** ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD), **3 voix contre** (Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL) et **3 abstentions** (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE)

> **adopte** le décompte général définitif du marché de travaux du lot n°1 relatif au marché d'aménagement d'un jardin paysager – square Offenbach – arrêté à la somme de 191.767,20 € TTC. **Autorise** le Maire à faire procéder au mandatement de la somme précitée restant due à l'entreprise CERCIS.

## **21 – DECOMPTES GENERAUX DEFINITIFS RELATIFS AU MARCHE D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN AU 60 RUE JEAN JAURES (JARDIN AUX CAMELIAS)**

Le Conseil par **37 voix pour** ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD), **3 voix contre** (Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL) et **3 abstentions** (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE)

> **adopte** les décomptes généraux définitifs du marché d'aménagement d'un jardin au 60 rue Jean Jaurès (jardin aux camélias) pour les lots

- 1 – aménagement paysager – arrêté à la somme de 330.943,37 HT par la Société SERPEV
- 2 – maçonnerie, clôtures – arrêté à la somme de 106.495,30 € HT par la Société POSE
- 3 – éclairage public – arrêté à la somme de 49.101,50 € HT par la Société SATELEC

**Autorise** le Maire à faire procéder au mandatement des sommes restant dues aux entreprises :

- SERPEV	57.642,77 € TTC
- POSE	35.875,57 € TTC
- SATELEC	38.362,90 € TTC

## **22 – DECOMPTE GENERAL DEFINITIF RELATIF AUX TRAVAUX DE DESAMIANTAGE ECOLE REPUBLIQUE**

Le Conseil par **40 voix pour** ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) et **3 voix contre** ( Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL)

> **adopte** le décompte général définitif des travaux relatifs au désamiantage du groupe scolaire République, arrêté à la somme de 262,27 € TTC par la Société AC2D. **Autorise** le Maire à faire procéder au mandatement de la somme restant due à la Société AC2D, soit 262,27 € TTC.

## **23 – AVENANT N°2 AU CONTRAT PROGRAMME DE DUREE BAREME D – ECO EMBALLAGES**

Le Conseil par **40 voix pour** ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) et **3 voix contre** ( Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL)

> **adopte** l'avenant n°2 au Contrat Programme de Durée Barème D passé avec Eco Emballages, afin d'intégrer des modifications d'ordre réglementaire et d'apporter des précisions nécessaires à l'intelligibilité du contrat. **Autorise** le Maire à signer ledit avenant.

## **24 – AVENANT N°2 RELATIF AU MARCHE DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE (SPS) POUR NEUF OPERATIONS – LOT 4 – REHABILITATION DU CENTRE MEDICO SOCIAL**

Le Conseil par **40 voix pour** ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-

TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) et 3 voix contre ( Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL)

> **adopte** l'avenant n°2 au marché de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour la restructuration du bâtiment Jean Wier – 26-30 rue Anatole France, conclu avec la Société BECS, afin de prolonger le délai contractuel de réalisation des travaux suite à des mises au point, modifications et aléas de chantier. **Autorise** le Maire à signer ledit avenant.

Sortie de MM. FRANCHI, CHAMBAULT

## **25 – AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE CREATION D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE L'ILE DE PUTEAUX – PHASE II – LOT N°2 : CREATION D'UN BASSIN DE STOCKAGE EAUX PLUVIALES**

Le Conseil par 37 voix pour ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLET, Mme PALAT, M. GARINO, Mmes COLAS, MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, M. BATISTA, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) et 3 voix contre ( Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL)

> **adopte** l'avenant n°1 au lot n°2 du marché relatif à la création d'un système d'assainissement de l'île de Puteaux – phase II - conclu avec le groupement d'entreprises SOLETANCHE BACHY/FELJAS & MASSON, afin de tenir compte du surcoût provoqué par la mise en décharges spécialisées et à la prolongation de délai du chantier suite à la découverte d'une pollution superficielle. **Autorise** le Maire à intervenir audit avenant.

## **26 – AVENANT N° 1 AU LOT N° 1 (SERVICES D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE GENERALE) DU MARCHÉ RELATIF AUX PRESTATIONS DE SERVICES EN ASSURANCES**

Le Conseil par 37 voix pour ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLET, Mme PALAT, M. GARINO, Mmes COLAS, MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, M. BATISTA, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) et 3 voix contre ( Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL)

> **adopte** le projet d'avenant n°1 au lot n°1 – service d'assurance responsabilité civile générale – du marché relatif aux prestations de service en assurances conclu avec le groupement PARIS NORD ASSURANCES SERVICES et AREAS, afin d'ajouter la surprime pour la garantie des frais médicaux. **Autorise** le Maire à signer ledit avenant et à le notifier.

Sortie de M. PERRAULT

## **27 – MOTION RELATIVE A L'ATTITUDE D'E.D.F. CONCERNANT LE FINANCEMENT PAR LE FONDS DE PARTENARIAT DU SIPPEREC DES SUBVENTIONS APORTEES AUX VILLES ADHERENTES PAR LE SYNDICAT EN MATIERE D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Conseil par 36 voix pour ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLET, Mme PALAT, M. GARINO, Mmes COLAS, MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, M. BATISTA, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, M. BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. CHEVALIER, GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme

LACONTAL, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) et 3 voix contre ( Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL)

> - **s'associe** à la motion adoptée le 18 Décembre 2008 par le Comité Syndical du SIPPAREC suite à l'attitude d'EDF concernant le financement par le fonds de partenariat du SIPPAREC des subventions apportées aux villes adhérentes par le Syndicat en matière d'éclairage public

- **souligne** l'importance qu'il attache à l'éclairage public, service communal de proximité et facteur de sécurité des personnes et de la circulation et élément de la qualité des espaces publics urbains

- **constate** que la position prise par ERDF aboutirait, si elle était confirmée, à priver la commune d'une ressource importante pour les financements des travaux d'investissement de l'éclairage public qui ne serait, de surcroît, compensée par aucune autre ressource

- **apporte** son soutien au refus du SIPPAREC de toute modification unilatérale de la convention de partenariat et exige le respect des clauses contractuelles décidées d'un commun accord et qui ne peuvent être modifiées que par l'accord des parties

- **demande** à EDF/ERDF de prendre en compte le fait que les critères d'éligibilité des travaux d'éclairage public financés par le SIPPAREC intègrent les exigences de maîtrise de l'énergie, d'efficacité énergétique et de développement durable et qu'en ce sens, les travaux d'éclairage public contribuent à réduire les coûts de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité.

Retour de MM. FRANCHI, CHAMBAULT

Sortie de M. CHEVALIER

## **28 – MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT ET ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL DE France ET DE LA COMMUNAUTE EUROP'ESSONNE AU SIPPAREC**

Le Conseil par 38 voix pour ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, M. BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, CANCELLONI, HARDY, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) et 3 voix contre ( Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL)

> **émet** un avis favorable :

- à la modification des statuts du SIPPAREC en vue de la transformation en Syndicat mixte fermé

- sur l'adhésion au SIPPAREC

- de la Communauté d'agglomération Val-de-France pour la compétence « développement des énergies renouvelables »

- de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne.

Retour de M. PERRAULT

Sortie de M. CAUMONT

## **29 – PROJET DE CREATION D'UNE ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTEE DENOMMEE « ZAC CŒUR DE VILLE » ET PROCEDURE DE MISE EN REVISION SIMPLIFIEE N°4 DU P.O.S. PARTIEL N°1**

Le Conseil

- par 36 voix contre ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mmes ANDRE, WAKIM, PONS-HOLLANDE, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI,

Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix pour (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE) et 2 abstentions (Mme HARDY, Mlle MOZZICONACCI)

> **rejette** l'amendement suivant proposé par l'opposition : « la commune s'engage à prendre toutes les mesures légales pour assurer le maintien de la mixité sociale caractéristique de ce quartier en assurant une offre de logements variée, considérant que le taux de logement sociaux approche actuellement les 30%, qu'il nous semble qu'il s'agit d'un taux à conserver »

- par 33 voix pour ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mmes ANDRE, WAKIM, PONS-HOLLANDE M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix contre ( Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL) et 5 abstentions (Mme HARDY, CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, MOZZICONACCI)

> **décide** de soumettre à la concertation le projet de création de la zone d'aménagement concertée dénommée « Z.A.C. cœur de ville » dont le périmètre est délimité par les rues Anatole France, Marius Jacotot, République et la place Stalingrad, de part et d'autre du « quartier Haussmannien ». **Prescrit** la mise en révision simplifiée n°4 du Plan d'Occupation des Sols partiel n°1 de la Ville nécessaire à la réalisation de la future « ZAC Cœur de Ville ». **Approuve** :

. les objectifs poursuivis

- répondre aux besoins en logement sur la Commune en augmentant l'offre, notamment en logements sociaux (15% sur ce projet)
- résorber les poches d'habitat insalubre du secteur de centre ville
- donner une nouvelle impulsion commerciale de proximité
- renforcer l'attractivité du centre ville par le réaménagement de la rue Anatole France, la création de liaisons piétonnes avec l'esplanade et l'implantation d'équipements publics
- adapter les dispositions réglementaires du P.O.S. partiel n°1 sous forme d'un nouveau règlement de zone

. et les modalités de concertation

- accueil au service de l'urbanisme, du 6 Avril au 7 Mai 2009
  - mise à disposition d'un registre de concertation
  - mise à disposition d'un dossier de présentation du projet.
- publication dans deux journaux diffusés dans le département

Sortie de M. MARCHIONI, Mmes WAKIM, ABKARI

Retour de MM. CHEVALIER, CAUMONT

### **30 – ZAC CHARCOT – OBJECTIFS ET MODALITES DE CONCERTATION PREALABLE A LA CREATION DE LA ZAC – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil

- par 35 voix contre ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, M. DESCROIX, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mme PONS-HOLLANDE, M. CHEVALIER, Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix pour (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE) et 2 abstentions (Mme HARDY, Mlle MOZZICONACCI)



> **rejette** l'amendement suivant présenté par l'opposition : « nous souhaitons que la concertation avec la population devienne la priorité, le fait majeur, qu'un large débat citoyen soit engagé, à l'image de la consultation menée sur l'Agenda 21. Qu'une consultation par référendum soit organisée : quelle ville voulons-nous ? quels services publics ? quels modes de déplacements ? quel habitat ? »

- par 33 voix pour ( Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, M. DESCROIX, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes PONS-HOLLANDE, Mme HARDY, M. CHEVALIER, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix contre (Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL) et 3 abstentions (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE)

> **donne** un avis favorable sur :

- les objectifs poursuivis sur la création de la future « ZAC Charcot » située sur le secteur nord du Rond-Point des Bergères
- le périmètre d'étude de la ZAC
- les modalités de la concertation proposées par l'EPAD
  - organisation d'une exposition publique dans les locaux de la mairie de Puteaux avec mise à disposition d'un registre
  - publication d'une information dans les journaux municipaux et locaux

Sortie de Mme FEDON-TRESTOURNEL

Retour de Mmes WAKIM, ABKARI, M. MARCHIONI

### **31 – PLAN D'OCCUPATION DES SOLS PARTIEL N°1 – PROCEDURE DE MODIFICATION N°4**

Le Conseil par 35 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mme GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, Mme HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix contre (Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL) et 4 abstentions (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI)

> **prescrit** la modification n°4 du Plan d'Occupation des Sols partiel n°1. **Autorise** le Maire à saisir le Président du Tribunal Administratif pour la désignation du Commissaire enquêteur en vue de l'enquête publique. **Autorise** le Maire à effectuer l'ensemble des mesures de publicité pour l'enquête publique :

- affichage de l'arrêté de mise à enquête publique 15 jours au moins avant le début de l'enquête en Mairie
- publication en annonces légales dans deux journaux diffusés dans le département d'un avis au public annonçant l'enquête

Retour de Mme FEDON-TRESTOURNEL

### **32 – REVISION SIMPLIFIEE N° 4 DU P.O.S. PARTIEL N°3 – AMENAGEMENT DU SITE GALLIENI A LA DEFENSE – BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE ET APPROBATION DU DOSSIER REVISE**

Le Conseil par 35 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-

HOLLANDE, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 6 voix contre (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL) et 2 abstentions (Mme HARDY, Mlle MOZZICONACCI)

> **adopte** le bilan de la concertation préalable à la révision simplifiée n°4 du Plan d'Occupation des Sols partiel n°3. **Approuve** le dossier révisé. **Autorise** le Maire à procéder aux mesures réglementaires d'affichage et de publicité :

- affichage pendant un mois de la délibération
- mention insérée dans un journal diffusé dans le département
- dossier de révision tenu à la disposition du public en Mairie.

### 33 – ACQUISITION AMIABLE D'UN BIEN SIS 20 RUE PIERRE CURIE (LOTS 3, 12, 17)

Le Conseil par 39 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix contre (Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL) et 1 abstention (Mlle MOZZICONACCI)

> **décide** l'acquisition des lots 3-12-17, libres de toute occupation ou location, situés 20 rue Pierre Curie, appartenant à Monsieur Jacques PICQ, au prix de 126.400 €, frais de emploi inclus. **Accepte** de prendre en charge le coût des diagnostics techniques obligatoires liés à l'acquisition de ce bien. **Autorise** le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires.

### 34 – ACQUISITION AMIABLE D'UN BIEN SIS 18 RUE PIERRE CURIE (LOT 26)

> Retiré de l'ordre du jour.

### 35 – ACQUISITION AMIABLE D'UN BIEN SIS 22-24 RUE MARS ET ROTY (LOT 3)

Le Conseil par 40 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix contre (Mme JEANNE, MM. VAZIA, CHAURIAL)

> **décide** l'acquisition d'un bien, libre de toute occupation ou location, sis 22-24 rue Mars et Roty, lot n° 3, appartenant à Messieurs Lahcen INEJJAREN, Lahoucine OUMENOU, Mohamed KACIMI et Lahoucine AJNAB, au prix de 45.500 €, frais de emploi inclus. **Accepte** de prendre en charge le coût des diagnostics techniques obligatoires liés à l'acquisition. **Autorise** le Maire à accomplir les formalités nécessaires.

Départ de Mme JEANNE

### 36 – ACQUISITION AMIABLE D'UN TERRAIN SIS 25-27 RUE ROUSSELLE

> Retiré de l'ordre du jour.

### **37 – ACQUISITION AMIABLE D'UN BIEN SIS 176 RUE DE LA REPUBLIQUE (LOTS 8, 9, 14)**

Le Conseil par **40 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA)

> **décide** l'acquisition des lots 8, 9 et 14, dans leur état d'occupation, de la copropriété sise 176 rue de la République, appartenant aux héritiers de Monsieur Brahim CHAKHTOUR, au prix de 50.030 €, frais de remploi inclus. **Accepte** de prendre en charge le coût des diagnostics techniques obligatoires liés à l'acquisition de ce bien. **Autorise** le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires.

### **38 – ACQUISITION DE PARTIES COMMUNES - COPROPRIETE 27 RUE MARIUS JACOTOT**

Le Conseil par **40 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA)

> **décide** l'acquisition des portions de parties communes des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment A ainsi que du 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment B de l'immeuble sis 27 rue Marius Jacotot, appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'immeuble précité, au prix de 4.000 €. **Accepte** de prendre en charge le coût de la modification du règlement de copropriété. **Autorise** le Maire à accomplir les formalités nécessaires à l'acquisition de ce bien.

### **39 – EVICTION COMMERCIALE – 50 RUE DU MOULIN**

Le Conseil par **40 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA)

> **approuve** la résiliation du bail commercial de la Société TERRINI portant sur les locaux sis 50 rue du Moulin, moyennant une indemnité d'éviction d'un montant de 95.100 €. **Exonère** le locataire des loyers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre 2009, d'un montant total de 7.039 €. **Autorise** le Maire à accomplir les formalités nécessaires à la résiliation de ce bail et à l'indemnisation du locataire.

### **40 – REVALORISATION DE LA PARTICIPATION COMPENSATOIRE EN CAS DE NON REALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT IMPOSEES PAR LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS OU LE PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Conseil par **40 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT,

Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix contre (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA)

> fixe à 16.902,03 € par place de stationnement manquante le montant de la participation pour la réalisation de parcs publics de stationnement due par le demandeur d'un permis de construire qui ne peut satisfaire lui-même aux obligations imposées par le Plan d'Occupation des Sols ou Plan Local d'Urbanisme en la matière.

Sortie de Mme CHAVRIER

#### **41 – PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DES FRAIS DE JUSTICE ENGAGES POUR LA DEFENSE D'UN AGENT COMMUNAL DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS**

Le Conseil par 39 voix pour (Mme CECCALDI-RAYNAUD, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix contre (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA)

> autorise le Maire à faire prendre en charge par le budget communal les frais engagés pour la défense des intérêts d'un agent de surveillance sur la voie publique victime de menaces de mort dans l'exercice de ses fonctions.

#### **42 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS**

Le Conseil par 39 voix pour (Mme CECCALDI-RAYNAUD, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix contre (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA)

> modifie le tableau des emplois permanents de la Ville.

#### **43 – PAIEMENT DE L'INDEMNITE EXCEPTIONNELLE**

Le Conseil par 39 voix pour (Mme CECCALDI-RAYNAUD, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix contre (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA)

> décide d'instituer la prime exceptionnelle allouée à certains fonctionnaires territoriaux affiliés au régime spécial de sécurité sociale dans le cadre de la loi 97-1164 et des décrets 97-215 et 97-1268.

Retour de Mme CHAVRIER

#### **44 – ADOPTION DU TAUX DE BASE DE L'INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS**

Le Conseil par 37 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à

Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA) et **3 abstentions** (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE)

> fixe à 216,50 € le taux de base de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2008.

#### **45 – AVIS SUR DES DEMANDES DE DEROGATION AU PRINCIPE DU REPOS HEBDOMADAIRE LE DIMANCHE**

Le Conseil par **40 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA)

> émet un avis favorable sur les demandes de dérogation au principe du repos hebdomadaire le dimanche formulées par les Sociétés :

- EURO VL , les dimanches 5 et 19 Avril 2009
- TOY'R'US, tous les dimanches.

#### **46 – MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 27 MARS 2008 OCTROYANT DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le Conseil par **36 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **7 voix contre** (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, VAZIA, CHAURIAL, Mlle MOZZICONACCI, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA)

> modifie la délibération du 27 Mars 2008 octroyant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en supprimant, dans le 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> , les mots : « d'un montant inférieur à un seuil défini par décret » et les mots : « qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% ».

#### **47 – CONVENTION DE REALISATION D'UN SERVICE URBAIN DE TRANSPORT DE VOYAGEURS POUR LA VILLE**

Le Conseil par **40 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA)

> adopte la convention de réalisation d'un service urbain de transport de voyageurs pour la Ville, portant sur la définition des conditions dans lesquelles la R.A.T.P. exploite sur le territoire de la Ville un service régulier de transport public de voyageurs de niveau local dit le « Buséolien » comportant deux circuits :

- circuit n°1 : île de Puteaux – cimetière nouveau
- circuit n°2 : Bellini – cimetière nouveau

**Autorise** le Maire à intervenir à ladite convention.

#### **48 – CONVENTION DE PRET D'EXPOSITION A INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LA SOCIETE TETRA PAK SERVICE SNC**

Le Conseil par **40 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAT, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA)

> **adopte** la convention d'accueil de l'exposition « Planète Attitude » à conclure entre la Ville et la Société TETRA PAK Service SNC. **Autorise** le Maire à signer ladite convention.

La séance est suspendue à 22 H25. Elle reprend à 22 H 40

Sortie de M. GAHNASSIA

#### **49 – CONVENTION DE PRET D'EXPOSITION A INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Le Conseil par **39 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mmes ABKARI, AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAT, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA)

> **adopte** la convention de prêt d'exposition à conclure entre la Ville et l'Assemblée Nationale. **Autorise** le Maire à signer ladite convention.

#### **50 – CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT ET LA VILLE RELATIVE A LA PARTICIPATION DU PALAIS DE LA MEDIATHEQUE A LA MANIFESTATION « LA SCIENCE SE LIVRE » QUI S'EST DEROULEE DU 1<sup>er</sup> AU 15 FEVRIER 2009**

Le Conseil par **39 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mmes ABKARI, AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAT, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA)

> **approuve** la convention à conclure entre le Département et la Ville relative à la participation du Palais de la Médiathèque à la manifestation « la science se livre » qui s'est déroulée sur le territoire de la Commune du 1<sup>er</sup> au 15 Février 2009. **Autorise** le Maire à signer ladite convention.

Retour de M. GAHNASSIA

#### **51 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN STAND EXPOSANT AVEC AUTORISATION DE VENTE**

Le Conseil par **40 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-

HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix contre (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA)

> **adopte** la convention relative à la mise à disposition d'un stand exposant avec autorisation de vente, stand destiné à la présentation de la démarche Développement Durable. Autorise le Maire à intervenir à ladite convention.

## **52 – RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SIFUREP (SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE) POUR L'ANNEE 2007**

Le Conseil

> **prend acte** du rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne pour l'exercice 2007.

## **53 – DEPLACEMENT DANS LA VILLE JUELLE DE VELLETRI (Italie) POUR LES ENFANTS DU CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES**

Le Conseil par 40 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 3 voix contre (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA)

> **accepte** de prendre en charge les frais de déplacement, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai 2009, d'une délégation à VELLETRI (Italie), ville jumelée avec Puteaux, pour des rencontres inter-culturelles et inter-sportives, composée de :

- trois membres du Conseil Municipal et d'un fonctionnaire dans le cadre du jumelage
- quatre membres du Conseil Municipal et deux fonctionnaires dans le cadre du Conseil Communal des Jeunes de 4<sup>ème</sup>
- d'un photographe qui accompagne les deux délégations

Le montant prévisionnel de la dépense s'élève à 21.000 €.

## **54 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL ET DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE POUR LE PROJET D'EXTENSION DE LA VIDEO PROTECTION**

Le Conseil par 37 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 6 voix contre (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA)

> **autorise** le Maire à solliciter, dans le cadre du projet d'extension de la vidéo protection, des subventions :

- au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) auprès de la Préfecture des Hauts-de-Seine
- au titre des contrats locaux de sécurité (CLS) et conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine

## **55 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL DANS LE CADRE D'AMENAGEMENTS DE SECURITE ROUTIERE**

Le Conseil par **40 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA)

> **autorise** le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional une subvention dans le cadre d'aménagements de sécurité routière.

## **56 – MODIFICATION DU TAUX DES VACATIONS FUNERAIRES**

Le Conseil par **40 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA)

> **fixe** à vingt euros le taux unitaire des vacations funéraires.

## **57 – FIXATION D'UN TARIF POUR UN SEJOUR A LA CLUSAZ POUR DES JEUNES DE 18 A 25 ANS A COMPTER DE LA SAISON 2009**

Le Conseil par **37 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD)

**3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA) et **3 abstentions** (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE)

> **fixe** le taux de la participation familiale aux séjours des jeunes âgés de 18 à 25 ans organisés par le service Jeunesse à compter de la saison 2009 à 50% du coût total du séjour. Le tarif du séjour organisé à La Clusaz du 18 au 25 Juillet 2009, en pension complète et activités, s'élève à 800 €.

## **58 – FIXATION DU TARIF DU STAGE DE FOOTBALL ORGANISE DU 13 AU 17 AVRIL 2009**

Le Conseil par **37 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD)

**3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA) et **3 abstentions** (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE)

> **fixe** à :

- 110 € par enfant la participation de la ville au stage de football qu'elle organise en faveur des jeunes Putéoliens de 9 à 13 ans pendant les vacances de Pâques
- 55 € par enfant la participation de la famille à ce stage.



## **59 – UNIFORMISATION DES TARIFS DES PARKINGS PUBLICS ET GARAGES DE LA VILLE**

Le Conseil par **40 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **3 voix contre** (MM. VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA)

> **adopte** la nouvelle tarification uniformisée des parkings et garages gérés par la Ville, à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2009.

*Sous la présidence de Madame CHAVRIER, Premier Adjoint au Maire, Madame le Maire ayant quitté la salle, conformément aux dispositions de l'article L.2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

## **60 – COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DU BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil par **34 voix pour** (Mme CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **6 voix contre** (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA) et **2 abstentions** (Mme HARDY, Mlle MOZZICONACCI)

> **adopte** le Compte Administratif 2008 du Budget Principal :

### Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice – excédent	19.725.219,75 €
Résultat de clôture – excédent	19.725.219,75 €

### Section d'Investissement

Résultat de l'exercice – excédent	1.394.001,50 €
Résultat de clôture – excédent	4.464.734,73 €

*Sous la présidence de Madame le Maire,*

## **61 – COMPTE DE GESTION 2008 DU BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil par **36 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **6 voix contre** (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA) et **1 abstention** (Mlle MOZZICONACCI)

> **approuve** le compte de gestion du Budget principal de l'exercice 2008, présenté par le Trésorier Principal Municipal de Puteaux.

## **62 – AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil par **36 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-

HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **6 voix contre** (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA) et **1 abstention** (Mlle MOZZICONACCI)

> affecte en recettes du Budget Primitif 2009 le résultat de fonctionnement constaté au Compte Administratif 2008, soit 19.725.219,75 €

Inscrit sur le Budget Primitif 2009 en recettes du chapitre 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » le résultat d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2008, soit 4.464.734,73 €

Sous la présidence de Madame CHAVRIER, Premier Adjoint au Maire, Madame le Maire ayant quitté la salle, conformément aux dispositions de l'article L.2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### **63 – COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil par **35 voix pour** (Mme CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **6 voix contre** (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA) et **1 abstention** (Mlle MOZZICONACCI)

> adopte le Compte Administratif 2008 du Budget annexe d'assainissement :

#### Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice – excédent 480.387,36 €

Résultat de clôture – excédent 480.387,36 €

#### Section d'Investissement

Résultat de l'exercice – excédent 356.762,23 €

Résultat de clôture – excédent 377.421,85 €

Sous la présidence de Madame le Maire,

### **64 – COMPTE DE GESTION 2008 DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil par **36 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) **6 voix contre** (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M. VAZIA) et **1 abstention** (Mlle MOZZICONACCI)

> approuve le compte de gestion annexe d'assainissement de l'exercice 2008 présenté par le Trésorier Principal Municipal.

### **65 – AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 ANNEXE D'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil par **36 voix pour** (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M. GRAZIANI qui a donné mandat à M. DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M.

STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 6 voix contre (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA) et 1 abstention (Mlle MOZZICONACCI)

> **affecte** en recettes d'investissement du Budget Primitif 2009 le résultat d'exploitation constaté au Compte Administratif et **inscrit** en recettes d'investissement du chapitre 001 du Budget Primitif 2009 l'excédent d'investissement constaté au Compte Administratif 2008 :

- recettes d'investissement	377.421,85 € (chapitre 001, résultat d'investissement reporté)
- recettes d'investissement	480.387,36 € (chapitre 10, compte 1068, autres réserves)

Sous la présidence de Madame CHAVRIER, Premier Adjoint au Maire, Madame le Maire ayant quitté la salle, conformément aux dispositions de l'article L.2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

## 66 – COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DU BUDGET ANNEXE DU RESTAURANT ADMINISTRATIF

Le Conseil par 35 voix pour (Mme CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLE, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 6 voix contre (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA) et 1 abstention (Mlle MOZZICONACCI)

> **adopte** le Compte Administratif 2008 du Budget annexe du Restaurant administratif.

<u>Section de Fonctionnement</u>	
Résultat de l'exercice – excédent	37.893,56 €
Résultat de clôture – excédent	56.263,75 €
<u>Section d'Investissement</u>	
Résultat de l'exercice – déficit	- 48.613,50 €
Résultat de clôture – excédent	8.461,36 €

Sous la présidence de Madame le Maire,

## 68 – COMPTE DE GESTION 2008 DU BUDGET ANNEXE DU RESTAURANT ADMINISTRATIF

Le Conseil par 36 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLE, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 6 voix contre (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA) et 1 abstention (Mlle MOZZICONACCI)

> **approuve** le compte de gestion du restaurant administratif de l'exercice 2008 présenté par le Trésorier Principal Municipal.

## 67 – AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 ANNEXE DU RESTAURANT ADMINISTRATIF

Le Conseil par 36 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLE, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M.

STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 6 voix contre (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA) et 1 abstention (Mlle MOZZICONACCI)

> **inscrit** au Budget Primitif annexe du restaurant administratif 2009 l'excédent de clôture de la section de fonctionnement constaté au Compte Administratif 2008 sur le chapitre 002, soit 56.263,75 €.

#### **69 – REAJUSTEMENT ET CREATION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AU BUDGET PRIMITIF**

Le Conseil par 35 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, M. CHEVALIER, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT, Mme HEURTEUX qui a donné mandat à Mme GIRARD) 6 voix contre (Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, VAZIA, CHAURIAL, Mme JEANNE qui a donné mandat à M.VAZIA) et 2 abstentions (Mme HARDY, Mlle MOZZICONACCI)

> **décide**

- de réajuster les autorisations de programme et les crédits de paiement pour
  - le Palais des sports
  - le Palais de la Médiathèque
  - le projet d'équipement public Saulnier/Godefroy
  - l'Opération Programmée d'Aménagement de l'Habitat du Centre Ville
  - le jardin des vignes République
  - la restructuration du groupe scolaire République
  - le transfert du restaurant municipal au Palais des Congrès
  - la halte garderie – 10 rue du Four
  - le parc de stationnement rue Eichenberger
  - la restructuration de l'école Parmentier
  - la restructuration du Centre Médico Social
  - la mise en place d'un contrôle d'accès autour de la résidence Lorilleux
  - la restructuration de la crèche Lorilleux
  - le financement de la ZAC des Bergères
  - le financement d'un bassin de récupération des eaux pluviales sur l'île de Puteaux
  - le financement d'une salle de squash
  - la couverture des courts de tennis
  - le financement d'une étude et réalisation d'un plan lumière
- de créer les autorisations de programme et crédits de paiement pour
  - la création d'un conservatoire municipal
  - la réhabilitation du centre de loisirs de La Falaise et la résidence des anciens
  - la création d'un centre technique municipal
  - l'extension de la vidéo protection
  - les rénovations et les aménagements de voirie
  - la création d'une base nautique

#### **70 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE PUBLIC D'HABITATION DE PUTEAUX**

Le Conseil par 40 voix pour (Mmes CECCALDI-RAYNAUD, CHAVRIER, MM. DUEZ, LOTTEAU, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. GARINO, Mme COLAS, M. FRANCHI, Mme MADRID, MM. DESCROIX, MARCHIONI, Mme LACONTAL, MM. BATISTA, CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. CAVAYE, Mmes FEDON-TRESTOURNEL, GIRARD, MM. PERRAULT, BERNASCONI, Mme ANDRE, M. CAUMONT, Mmes WAKIM, PONS-HOLLANDE, HARDY, M. CHEVALIER, Mme CANCELLONI, MM. GREBERT, LELIEVRE, Mlle MOZZICONACCI, M. REIN qui a donné mandat à Mme AMSELLEM, M.GRAZIANI qui a donné mandat à M.DUEZ, Mme MARTIN qui a donné mandat à M. MARCHIONI, Mme TROPENAT qui a donné mandat à Mme LACONTAL, M. STURBOIS qui a donné mandat à M. CHAMBAULT,

